

# **Bulletin de Sécurité des Vols n°5**

**Juin 2009**

## **Pénétration dans les espaces aériens contrôlés**

Un élève pilote a fait récemment une intrusion sans s'en rendre compte dans les espaces C et D de Saint Exupéry et sans contact radio.

Le contrôle de St Ex. a mis en attente les IFR et retardé les décollages pendant 10 minutes.

Cet incident sera commenté par tous les instructeurs à leurs élèves.

Ils leur rappelleront les consignes à appliquer, les fréquences radio et les altitudes à pratiquer pour pénétrer et transiter dans ces espaces.

Le Chef Pilote et les instructeurs n'autoriseront les navigations élèves en solo qu'après une vérification précise de la préparation de leurs vols et de leur log de navigation.